

16 octobre 2021



Communiqué du [MARE](#) (Mouvement d'Action Régional en Environnement) et du [Regroupement écociroyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac](#) :  
demandes à la MRC de Deux-Montagnes

Considérant le consensus scientifique à propos de l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité, le M.A.R.E. et le RECSMSLL font aujourd'hui une sortie publique pour demander à la MRC de Deux-Montagnes d'intensifier les efforts de protection des milieux naturels en proposant d'adopter 3 mesures de protection et de conservation.

- *Caractériser les milieux naturels afin d'établir une stratégie de conservation efficace.*
- *Établir une cible de conservation chiffrée de 17% du territoire impliquant une contribution de chacune des 7 municipalités de la MRC.*
- *Établir un plan de reboisement afin d'augmenter le couvert forestier à près de 50%.*

Nous faisons cette demande appuyés par de nombreux groupes qui luttent pour la protection de l'environnement dans Deux-Montagnes et ailleurs.

[Ambioterra](#)

[Citoyens au courant](#)

[Citoyens pour la protection du Mont Rigaud](#)

[Comité de protection du Petit Bois Vert](#)

[Crivert](#)

[MARE Laurentides](#)

[Mères au front Île-Perrot](#)

[Mères au front Vaudreuil-Soulanges](#)

[Nature Hudson](#)

[Pincourt Vert \(forêt Rousseau\)](#)

[REgarde citoyen !](#)

[Refusons l'envol du parc des Mouettes](#)

[Regroupement en faveur de la protection du boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac](#)

Regroupement pour la protection de la faune et de la flore du parc de la Barrière (Salaberry-de-Valleyfield)

[Regroupement pour la protection du Sentiers des bois de Laval](#)

[Sauvons les milieux humides de Saint-Zotique](#)

[Sauvons Sandy Beach](#)

[SOS Forêt Fernand-Seguin](#)

Les milieux naturels sont essentiels tant au niveau de la lutte que de l'adaptation aux changements climatiques : capture du CO<sub>2</sub>/ production d'oxygène et lutte aux îlots de chaleur. Connaissant aujourd'hui les bénéfices inestimables que ces écosystèmes apportent au bien-être des collectivités, leur sauvegarde

est cruciale. Les milieux naturels disparaissent à vue d'œil dans notre région et les élus doivent agir pour protéger et conserver ceux qui restent.

La destruction des milieux naturels (forêts, milieux humides) sur le territoire est catastrophique ! Ces milieux sont d'une grande importance dans la trame agricole et aussi en milieu urbain. Les milieux naturels jouent un rôle de régulateur des processus naturels. Ce sont également des réservoirs de gaz carbonique. Ils nous permettent de mieux nous adapter et de lutter contre le réchauffement climatique. Leur évaluation nécessite donc une véritable vision d'ensemble qui prenne également en considération le rôle essentiel joué par nos régions au niveau de la connectivité des écosystèmes et les risques liés à la fragmentation des milieux naturels.

Afin de bien cerner les milieux naturels les plus importants à protéger, les municipalités doivent évaluer la valeur écologique de chacun d'eux. **Il est essentiel de connaître la valeur des territoires naturels afin d'établir une stratégie de conservation efficace.**

De plus, hormis la protection de la biodiversité, ces sites naturels peuvent être aussi d'une grande valeur pour le bien-être et la santé des communautés. Certains lieux sont fortement fréquentés et apportent de nombreux bénéfices aux citoyens en tant que lieu de contact avec la nature, de site pour la pratique d'activités récréatives et de mesure d'atténuation du bruit. **Un critère d'attachement social au patrimoine naturel doit également être pris en compte lors de l'identification des milieux naturels.**

L'urgence des défis auxquels nous devons aujourd'hui faire face nécessite une transformation immédiate de notre vision de ce qui est économiquement justifiable; un *statu quo* impliquerait nécessairement des coûts futurs beaucoup plus importants (restauration de milieux naturels dégradés, gestion des eaux pluviales, lutte aux îlots de chaleur, problèmes de santé liés à une mauvaise qualité de l'air, inondations, effets néfastes sur les eaux souterraines) que ceux liés à la conservation des espaces naturels.

La protection de ces espaces naturels représente une action immédiate et concrète, impliquant directement l'ensemble des paliers de notre société et indiquant clairement une des solutions incontournables pour affronter la crise climatique et écologique. La MRC Deux-Montagnes doit prioriser la conservation de ses derniers milieux naturels. Pour ce faire, nous demandons qu'une cible précise de territoires protégés soit ajoutée lors de la révision du schéma d'aménagement. **Afin de prendre en compte la richesse des milieux naturels du territoire et la cible que les différents paliers de gouvernements ont réussi à atteindre en 2020, nous réclamons une cible de 17%. Une contribution de chacune des 7 municipalités est souhaitable pour l'atteinte de cet objectif. Une équité est importante afin que toute la population du territoire ait accès à des milieux naturels de proximité.**

Bien que la conservation des derniers milieux naturels soit importante, nous demandons aussi que la MRC adopte un plan de renaturalisation de son territoire. En effet, le couvert forestier de la MRC se situe près du seuil critique reconnu de 30%. Il est en ce moment à 31,9% selon le PASDR2 de la MRC. Cette faible superficie porte atteinte à notre biodiversité en empiétant sur les habitats des différentes espèces. **Nous demandons que la MRC établisse un plan précis afin d'augmenter le couvert forestier de son territoire et de s'approcher du 50%<sup>(1)</sup> de milieux boisés (pourcentage où les espèces prolifèrent).**

(1) <https://mrcvs.ca/wp-content/uploads/2018/08/MRC-Arbres-boises.pdf> p.7